



Frère Jean-Baptiste Régis
Couvent Saint-Thomas-d'Aquin à Lille

« Qui s'élève, sera abaissé, qui s'abaisse, sera élevé », nous dit Jésus dans l'évangile. Dieu ne se soucie pas tant de nos mérites mais il veut nous faire grâce, il veut nous élever jusqu'à lui. Que cette liturgie du dimanche nous aide à accueillir cette grâce qui nous élève.

Première lecture

Ben Sira le Sage 35, 15b-17.20-22a

Le Seigneur est un juge qui se montre impartial envers les personnes. Il ne défavorise pas le pauvre, il écoute la prière de l'opprimé. Il ne méprise pas la supplication de l'orphelin, ni la plainte répétée de la veuve. Celui dont le service est agréable à Dieu sera bien accueilli, sa supplication parviendra jusqu'au ciel. La prière du pauvre traverse les nuées ; tant qu'elle n'a pas atteint son but, il demeure inconsolable. Il persévère tant que le Très-Haut n'a pas jeté les yeux sur lui, ni prononcé la sentence en faveur des justes et rendu justice.

Psaume

Psaume 33

Un pauvre a crié, Dieu l'écoute et le sauve !

Je bénirai le Seigneur en tout temps,
sa louange sans cesse à mes lèvres.
Je me glorifierai dans le Seigneur :
que les pauvres m'entendent et soient en fête !

Le Seigneur regarde les justes,
il écoute, attentif à leurs cris.
Le Seigneur entend ceux qui l'appellent :
de toutes leurs angoisses, il les délivre.

Il est proche du cœur brisé,
il sauve l'esprit abattu.
Le Seigneur rachètera ses serviteurs :
pas de châtiment pour qui trouve en lui son refuge.

Interprété par le Choeur Saint Ambroise, Paris

Deuxième lecture

2 Timothée 4, 6-8.16-18

Bien-aimé, je suis déjà offert en sacrifice, le moment de mon départ est venu. J'ai mené le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Je n'ai plus qu'à recevoir la couronne de la justice : le Seigneur, le juste juge, me la remettra en ce jour-là, et non seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui auront désiré avec amour sa Manifestation glorieuse.
La première fois que j'ai présenté ma défense, personne ne m'a soutenu : tous m'ont abandonné. Que cela ne soit pas retenu contre eux. Le Seigneur, lui, m'a assisté. Il m'a rempli de force pour que, par moi, la proclamation de l'Évangile s'accomplisse jusqu'au bout et que toutes les nations l'entendent. J'ai été arraché à la gueule du lion ; le Seigneur m'arrachera encore à tout ce qu'on fait pour me nuire. Il me sauvera et me fera entrer dans son Royaume céleste. À lui la gloire pour les siècles des siècles. Amen.

Évangile

Luc 18, 9-14

En ce temps-là, à l'adresse de certains qui étaient convaincus d'être justes et qui méprisaient les autres, Jésus dit la parabole que voici : « Deux hommes montèrent au Temple pour prier. L'un était pharisien, et l'autre, publicain (c'est-à-dire un collecteur d'impôts). Le pharisien se tenait debout et priait en lui-même : 'Mon Dieu, je te rends grâce parce que je ne suis pas comme les autres hommes – ils sont voleurs, injustes, adultères –, ou encore comme ce publicain. Je jeûne deux fois par semaine et je verse le dixième de tout ce que je gagne.' Le publicain, lui, se tenait à distance et n'osait même pas lever les yeux vers le ciel ; mais il se frappait la poitrine, en disant : 'Mon Dieu, montre-toi favorable au pécheur que je suis !' Je vous le déclare : quand ce dernier redescendit dans sa maison, c'est lui qui était devenu un homme juste, plutôt que l'autre. Qui s'élève sera abaissé ; qui s'abaisse sera élevé. »

Méditation

Justice des hommes vs justice de Dieu

Nous vivons dans une société de revendication des droits. Notre société promeut des droits qu'il nous revient de faire valoir : droit à la citoyenneté, droit à une protection sociale, droit à l'éducation et à la santé, et bien d'autres encore. Mais malheureusement, nous ne sommes pas tous égaux devant l'accès à ces droits. Alors, pour pouvoir en bénéficier, il faut parfois se battre et se justifier ! Ce combat marque notre relation aux autres : on les considère bien souvent comme des obstacles. Nos droits s'arrêtent là où ceux de nos voisins commencent. Mais ce combat marque aussi notre relation à Dieu. Ne nous est-il jamais arrivé de mettre Dieu à l'épreuve en revendiquant notre droit à recevoir de lui telle ou telle faveur en échange d'une bonne action ? Comme si nos droits et ceux de Dieu se faisaient concurrence !

Le pharisien de l'évangile jeûne deux fois par semaine et verse le dixième de tout ce qu'il gagne. C'est très beau de sa part. Même s'il ne fait qu'observer les commandements, tout le monde ne peut pas en dire autant. Mais quelle est la finalité de ses bonnes actions ? Est-ce le fait de pouvoir se tenir debout devant Dieu, de lui faire face pour obtenir sa faveur ?

Le publicain, lui, n'ose pas lever les yeux vers le ciel. Sa prière laisse Dieu libre de l'exaucer : « Montre-toi favorable au pécheur que je suis. » Autrement dit : « Si tu le juges bon, Seigneur, selon ta volonté, accorde-moi ta faveur. »

Dieu est infiniment libre. C'est sa seule bonté qui est à l'origine de notre création. Notre existence tient au seul fait que Dieu l'a voulue par amour. Ses faveurs sont destinées à tous. Et parce que Dieu est juste et bon, nous pouvons nous fier à sa parole et à son alliance avec nous.

Jésus dit que c'est le publicain, et non le pharisien, qui est devenu juste à son retour chez lui. De quelle justice s'agit-il ? Si c'est de la justice qui distribue les droits et les devoirs, le pharisien est certainement plus juste que le publicain. Car il a jeûné et il a fait l'aumône. Il est juste au regard de la loi. Mais s'il s'agit de la justice qui relève de la foi en un Dieu libre et miséricordieux pour tous, alors le publicain, parce qu'il a mis sa confiance en Dieu, est bien devenu juste.

À l'heure de la mort de Jésus, le centurion devant la croix dira : « Celui-ci était réellement un homme juste » (Lc 23, 47). Parce qu'il n'a pas revendiqué son droit d'être traité à l'égal de Dieu, et parce qu'il a tout remis à son Père par amour pour nous, Jésus est le juste par excellence.

Telle est la justice à laquelle Dieu nous appelle : lui faire confiance et lui offrir notre vie par amour. C'est une justice, certes beaucoup plus exigeante que celle qui rétribue les bonnes actions. Elle repose sur deux libertés : la nôtre et celle de Dieu. Mais elle est beaucoup plus exaltante car elle est communion à la relation même de Jésus à son Père.

Cette justice est un chemin. Chacun peut faire un pas de plus pour s'approcher de cette justice. Accomplir des bonnes actions sans attendre de récompense, prendre la défense de ceux à qui on ne reconnaît aucun droit, prier au nom de ceux qui ne savent ou ne peuvent pas prier, tout cela nous exerce à la confiance en Dieu qui accomplit sa promesse : il nous élève et nous rend libres devant lui.

Chant

Sous ta miséricorde

Auteurs : AELF, Frères Daniel Bourgeois, Jean-Philippe Revel - Compositeur : Frère André Gouzes

Sous ta miséricorde,
Nous cherchons refuge,
Sainte Mère de Dieu,
Accueille nos prières
Quand nous crions vers toi.
Et délivre-nous de tout danger,
Toi, Marie, toujours vierge,
Glorieuse et bénie. (bis)

Interprété par les Fraternités Monastiques de Jérusalem
Extrait du CD Cantate Jerusalem
℗ ADF-Bayard Musique

Traduction liturgique de la Bible :©AELF - Paris - Tous droits réservés.

Cliquez ici pour vous désabonner de Liturgie du dimanche